https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article528

Communiqué du SNTRS-CGT INIST Diffusion : une première étape qui reste insuffisante pour les personnels

- ACTUALITES - Dossiers Thématiques - ARCHIVES - 2011 - Date de mise en ligne : jeudi 17 mars 2011

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Copyright © SNTRS-CGT Page 1/2

ommuniqué du SNTRS-CGT INIST Diffusion : une première étape qui reste insuffisante pour les personr

La Direction du CNRS a annoncé le 14 mars la mise en liquidation de la filiale de droit privé INIST Diffusion. Le SNTRS-CGT considère que l'actuelle direction du CNRS comme la précédente sont responsables de cette situation qui menace l'emploi de 33 personnes dont certaines ont plus de vingt années d'ancienneté.

Le SNTRS-CGT rappelle que l'activité d'INIST Diffusion a toujours relevé d'une mission de service public qui n'aurait jamais du être externalisée en dehors du CNRS.

Les personnels soutenus par le SNTRS-CGT demandaient leur intégration sur poste de fonctionnaire. La direction leur propose une intégration sur CDI de droit public. Les personnels seraient intégrés en dehors d'une grille indiciaire et sans perspective d'évolution de carrière.

Pour le SNTRS-CGT, les personnels sur CDI de droit public doivent bénéficier des mêmes grilles et des mêmes possibilités de carrière que les titulaires. Le SNTRS-CGT demande la transformation de ces CDI en postes de titulaire en prenant en compte la totalité de la carrière des personnels.

Villejuif le 15 mars 2011

Copyright © SNTRS-CGT Page 2/2